

Communiqué de presse - Bobigny, le 13 février 2023

Le Département obtient pour la première fois deux accréditations Erasmus + pour faciliter la mobilité européenne des jeunes de la Seine-Saint-Denis

Le Département de la Seine-Saint-Denis vient d'obtenir pour la première fois deux accréditations du programme Erasmus +, permettant de faciliter la mobilité européenne de collégien·ne·s et de jeunes de 13 à 30 ans du territoire. Elles et ils seront ainsi plus de 2 300 à bénéficier de financements pour des départs à l'étranger sur la période 2023-2027. Cette grande première pour la collectivité est le résultat d'une politique volontariste menée depuis plusieurs années pour encourager la mobilité des jeunes de la Seine-Saint-Denis.

Les accréditations « Erasmus dans l'enseignement scolaire » et « Erasmus dans le domaine de la jeunesse » obtenues par le Département de la Seine-Saint-Denis dans le cadre de sa candidature à l'appel à propositions 2022 du programme Erasmus + concernent deux publics :

* **Les collégien·ne·s inscrit·e·s dans un établissement labellisé « OR » du dispositif départemental « 130 pays dans 130 collèges »**, lancé dans le cadre de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 pour inviter les élèves à découvrir un des pays participant à la prochaine Olympiade. Les élèves pourront ainsi partir à la rencontre d'autres jeunes européen·ne·s et faire vivre les valeurs de l'olympisme dans tout le continent.

* **Les jeunes de 13 à 30 ans**, qui pourront, en dehors du temps scolaire, bénéficier de mobilités européennes permettant les rencontres interculturelles, la découverte de l'autre et le développement de compétences transversales utiles à leur insertion sociale et professionnelle.

Les financements du programme Erasmus + permettront notamment de concrétiser des projets de mobilités portés dans le cadre de « Périphéries », la candidature de la Ville de Saint-Denis - et avec elle celle de toute la Seine-Saint-Denis - au titre de capitale européenne de la culture 2028.

Au total, **1 650 collégien-ne-s et 670 jeunes pourront bénéficier de mobilités sur la période 2023-2027**. L'indemnité versée par Erasmus + pourra couvrir les frais de voyage et de séjour ainsi que les activités sur place, selon un forfait défini en fonction du projet et du pays de destination. **Les services départementaux accompagneront les collèges et les structures jeunesse dans l'accès au dispositif et sélectionneront les projets qui seront soutenus.**

« Avec Abdel Sadi, Conseiller départemental délégué aux relations internationales et européennes, et Élodie Girardet, Conseillère départementale déléguée au projet éducatif départemental, nous considérons qu'il est important de rendre le programme Erasmus accessible au plus grand nombre, de le démocratiser, alors que beaucoup de nos jeunes n'en entendent pas parler ou s'imaginent qu'il n'est pas fait pour eux ou elles. L'expérience Erasmus est passionnante et a beaucoup à offrir à celles et ceux qui la vivent, d'autant plus à l'aube des Jeux de 2024 et alors que la Seine-Saint-Denis est plus que jamais ouverte sur l'Europe et le monde. »

Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contact Presse

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Gaby Léonard – gleonard@seinesaintdenis.fr – 06 10 76 04 43